



Luxembourg, le 10 août 2021

Lettre circulaire

aux administrations communales et aux syndicats de communes à vocation sportive

Objet : Calendrier du sport-loisir

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La version digitale du calendrier du sport-loisir a été lancée par le ministère des Sports en été 2020. Ce logiciel vise à rassembler les offres de sport-loisir non commerciales proposées au Grand-Duché de Luxembourg et à les rendre accessible au grand public. Quelque 120 organisateurs y ont inscrit leurs activités et événements jusqu'à ce jour.

Dans le souci d'assurer la continuité, voir l'enrichissement des données, ce recueil digital se doit d'être alimenté et actualisé régulièrement par les administrations du secteur communal, les fédérations agréées, les clubs sportifs affiliés ainsi que par toute autre association à vocation sportive.

Dans ce contexte, je vous encourage vivement, soit à faire créer dès à présent un compte dédié à votre administration sur le site www.beactive.lu, soit à utiliser votre compte existant, pour faire enregistrer, voire mettre à jour, les activités à titre de sport-loisir de votre commune.

Je joins en annexe un guide d'utilisation contenant toutes les informations nécessaires vous permettant de faire les démarches appropriées.

En outre, je vous prie de bien vouloir transmettre la lettre ci-jointe et le guide d'utilisation à toutes les associations sportives offrant des activités à titre de sport-loisir ayant leur siège dans votre commune.

Les agents de la Division du sport-loisir du ministère des Sports sont à votre disposition par courriel à spolo@sp.etat.lu ou par téléphone au 247-83426 pour toutes informations supplémentaires.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Sports

Dan Kersch